LANMEUR lien

INFOS Bulletin municipal

Mairie de Lanmeur
Tél. 02 98 67 51 26
fax 02 98 78 81 40
mairie@lanmeur.fr
www.lanmeur.fr

NOVEMBRE 2025
N°103

SOMMAIRE

COMITÉ DE RÉDACTION

Mairie : 02 98 67 51 26
Fax 02 98 78 81 40
mairie@lanmeur.fr
www.lanmeur.fr

Gaëlle LE COZ

Christian MORIAMEZ

Anne QUENEA

Ludovic COSQUER

Morgane ROUSVAL-DILASSER

Valérie LE JEUNE

Fabienne MAZE

Catherine RANNOU

Yvon DENIS

Julie LEMETTRE

Jacky KOCH

Mise en page
ULAMIR-CPIE

Pour envoyer vos articles :
ulamir@ulamir.com

EDITO

Le mot du Maire 3

VIE COMMUNALE

Résultats du contrôle sanitaire des eaux 4
Hôpital La Vallée 5
Infos pratiques et permanences 6/8
Le CMJ 9
Etat-civil 10
Conseil architectural 10
Portage des repas 11

EN IMAGES

Repas du CCAS 12
Le club de GRS 13
Ecole des 4 Vents 14/15
APEL OGEC Notre Dame de Kernitron 16/17

Agenda 18
Héol 18

VIE ASSOCIATIVE

Le club des Séniors 19
Arts ty Lanmeur 20
Comité de jumelage Lanmeur-Hohenmölsen 21
Terre d'Espoir 21
A.L.P.E. de l'école des 4 Vents 22
Morlaix Communauté 23

LES CONSEILS MUNICIPAUX 24/27

EDITO

LE MOT DU MAIRE

En cette fin de mandat, il est important de dresser un bilan sincère de notre action collective pour **la sécurité et l'amélioration de notre cadre de vie.**

La sécurité de notre commune est une priorité absolue. Dans un monde en constante évolution, il est de notre devoir de garantir à chacun un cadre de vie serein et protégé. C'est pourquoi, lors du dernier conseil municipal, nous avons pris une décision forte : mettre en place un dispositif de vidéoprotection sur les bâtiments publics.

Suite aux dégradations commises, des incivilités qui ont un coût important pour le budget de la commune, non remboursés par les assurances, à l'unanimité le conseil municipal a voté la mise en place de la vidéo protection, sur les bâtiments publics : mairie, école, salle des sports, Steredenn, services techniques.

En tout une trentaine de caméras seront prochainement installées.

Ces mesures représentent un investissement important, financé à 50% par le département.

Les Enjeux : Lutte contre l'insécurité, prévention des incivilités, aide aux forces de l'ordre.

Cadre légal : Respect strict de la CNIL et du RGPD pour protéger les libertés individuelles. Déclaration obligatoire auprès du préfet suivant les modalités légales.

Les images seront conservées 1 mois, et ne seront visionnées qu'en cas d'infraction et dépôt de plainte, seules les personnes mandatées (le maire et les adjoints) en présence des forces de l'ordre seront habilitées à les regarder.

Une collaboration renforcée avec les services de l'État devrait nous permettre de réduire significativement les incivilités et renforcer la prévention.

Les équipements d'une commune sont les biens de tous, il est intolérable que certains individus les dégradent, cet irrespect du bien commun est puni par la loi.

Les chiffres le montrent : les actes de malveillance ont baissé dans toutes les communes équipées et le sentiment de sécurité s'est amélioré.

Mais la vigilance reste de mise, et nous continuerons à œuvrer pour une ville apaisée.

Les chantiers menés – rénovation des écoles, sécurisation et réfection des routes, mise aux normes des équipements publics – ont parfois pu causer des désagréments. Je tiens à vous remercier pour votre patience.

Ces travaux, souvent invisibles une fois terminés, sont essentiels pour préparer l'avenir : une ville plus accessible, plus durable, et plus agréable à vivre.

Bien à vous

La Maire
Anne Catherine Lucas

INFOS UTILES

DÉCHÈTERIE PEN AR STANG :

Horaires d'ouverture d'hiver :

lundi : 9h / 12h et 14h / 17h,
mardi : fermée
mercredi : 9h / 12h et 14h / 17h
jeudi : 9h / 12h et 14h / 17h
vendredi : 9h / 12h et 14h / 17h
samedi : 9h / 12h et 14h / 17h
L'été (du 14 avril inclus au du 15 octobre), l'heure de fermeture passe de 17h à 18h.

POMPIERS :

18

GENDARMERIE :

17

CABINET MÉDICAL :

02 98 67 51 03

CENTRE SOCIAL ULAMiR-CPIE :

02 98 67 51 54

ADMR :

02 98 67 65 41
Service à la personne
Place Tanguy Prigent

CHAPELLE DE KERNITRON :

Fermée pour travaux

CRYPTE DE L' EGLISE :

Ouverte de 10h à 17h

BIBLIOTHÈQUE :

02 98 67 65 78

Horaires d'ouverture :
lundi : 16h30 / 18h30
mercredi : 10h / 12h et 16h / 18h30
vendredi : 10h / 12h
samedi : 10h30 / 12h et 16h / 18h

MAIRIE

02 98 67 51 26

Horaires d'ouverture :

8h30/12h et 13h30/17h30
Fermée le jeudi après-midi
Le samedi : 8h30/12h

sur RDV pour Mme le Maire et les adjoints
mairie@lanmeur.fr
www.lanmeur.fr

o RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE LANMEUR
MORLAIX-COMMUNAUTE-AN-DOUR

Prélèvement 00264677
Prélevé le : mercredi 22 octobre 2025 à 10h10

CONCLUSION SANITAIRE
Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

HÔPITAL LA VALLÉE

L'Automne est là !

C'est le retour des petits desserts d'antan à La Vallée, telle cette recette de pommes cuites, pour le plaisir des papilles des résidents !

Avant d'être dégustées par l'ensemble des résidents, ces pommes ont été ramassées quotidiennement dans le pommier du jardin, par Noelle, résidente de l'EHPAD ; et ensuite, préparées dans le cadre d'un atelier cuisine.

MA BRETAGNE

C'est ma terre, ma patrie, ma culture,
C'est l'essentielle de ma vie, l'essentiel de moi !

Les paysages y sont variés,
La mer omniprésente et indissociable de la carte postale,
Parfois douce et docile, et parfois tempétueuse et furieuse.

L'autre jour, j'ai découvert le PARDON DE ST JEAN DU DOIGT,
J'ai été touché par la beauté des costumes,
Lorsque la procession s'est approchée de l'église, avec bannières et croix décorées, les enfants portant fièrement leurs costumes,
Les cloches de l'église se sont misent en branle pour saluer le retour de la procession au bercail…
C'était puissant, c'était beau !!!
Et j'ai pleuré… tellement c'était beau.

Ceci est Ma Bretagne.

PATRICE,
Résident de La Vallée, Août 2025

o L'ADIL

S'informer avec l'ADIL (*Agence Départementale pour l'Information au Logement*).
L'ADIL est l'un des relais d'information le plus efficace et le mieux apprécié du public. Il offre un conseil personnalisé, neutre et gratuit, sur toutes les questions juridiques, fiscales et financières, relatives au logement et à l'habitat.
Permanence à la mairie de Lanmeur :
Les premiers mardis après-midi du mois de 13h45 à 15h30
RDV obligatoire actuellement. www.adil29.org et par téléphone au 02 98 46 37 38.

En effectif réduit durant l'été, l'ADIL suspendra ses permanences d'été dans les communes comme l'an passé du 15 juillet au 31 août. La permanence téléphonique sera bien sûr maintenue tout l'été aux horaires habituels, ainsi que les RV à Brest (à l'Agence brestoise de l'ADIL, 2 Rue du Vercors) et Quimper (à l'Espace Habitat, 49 Rue de la Providence).

o LE CIDFF DU FINISTÈRE

Le CIDFF du Finistère exerce une mission d'intérêt général confiée par l'État dont les objectifs sont de :

• Favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes
• Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes
• Lutter contre les violences sexistes et sexuelles

CIDFF du Finistère
5 rue Cronstadt
29200 BREST
(Accès PMR : 355 rue Jurien de Gravière) 02 98 44 97 47
contact@cidff29.fr Site : http://finistere.cidff.info/

o DROIT DU TRAVAIL

Hors unité territoriale de l'inspection du travail

Permanences à Morlaix :
Centre Multiservice, Mission locale, Rue Jean Caërou.

Le 3ème mardi du mois de 9h30 à 12h. (sur rendez-vous au 02 98 55 97 36)
Pour le secteur agricole : le 2ème mardi et 4ème lundi de chaque mois de 13h30 à 15h. (sur rendez-vous au 02 98 53 95 90).

o L'OPAH

Accueil et renseignement du public à Morlaix Communauté

Accueil téléphonique au 02.98.15.32.32

Le Lundi, Mardi, Jeudi : 9h-12h et 14h-16h30,

Mercredi et vendredi : 9h-12h.

Accueil physique des propriétaires bénéficiaires de l'OPAH : Gilles Barnet, chargé d'opérations et Isabelle Marzin, assistante OPAH, vous reçoivent dans les bureaux de Morlaix Communauté au 2e étage de la Manufacture, 2B, voie d'accès au Port à Morlaix. Et sur le site de Morlaix Communauté, un espace réservé à l'OPAH :

www.agglo.morlaix.fr

o L'ADMR

L'ADMR Région de Morlaix recrute pour son antenne de Lanmeur. Des contrats en CDD, avec possibilité de déboucher sur un CDI, sont à pourvoir tout de suite.
Si le métier de l'aide à la personne et le contact humain vous intéressent n'hésitez pas à nous contacter !
L'antenne est ouverte tous les matins de 9h à 12h30.
Les après-midis sur RDV uniquement.
e-mail : rh@admr-regiondemorlaix.fr

o FRANCE ALZHEIMER

INFOS PRATIQUES ET PERMANENCES

o LE CDAS
Contact : 02 98 88 99 90

o LE CLIC - *Groupement Gérontologique du Pays de Morlaix*

Accueil téléphonique au 02.98.62.38.00 du lundi au vendredi de 9h à 12h - accueil@ggpm.fr

Permanences sur rendez-vous à Morlaix, St Martin des Champs, Carantec, Plougasnou, St Thégonnec.

o LA MISSION LOCALE

De nombreuses possibilités d'accompagnement peuvent être proposées par la Mission Locale (Garantie Jeunes, Accompagnement vers l'emploi...) et son réseau de partenaires.

Pour rappel, cet accompagnement, ces conseils, ces orientations, sont totalement gratuits.

La Mission Locale est présente chaque jour de la semaine sur Morlaix, Landivisiau, St Pol de Léon, Cléder, puis sur des permanences régulières dans les communes de : Taulé, Carantec, Plouvorn, Sizun, St Thégonnec, Pleyber-Christ, Plourin-lesMorlaix, Plougonven, Guerlesquin, Plouigneau, Lanmeur, Morlaix.

La Mission Locale est présente à Lanmeur en mairie, les 2e et 4e mardis après-midis de chaque mois, de 14h à 17h. Sur RDV

o FRANCE SERVICES

Les agents France Services vous accompagnent dans vos usages informatiques quotidiens !

Agent itinérant France Services : *(démarches administratives)*
Gwen Bellec 07 87 73 52 61

Conseiller numérique : *(aide aux outils numériques, ateliers, Repair')*
Stéphane Pelot 06 13 18 21 79
stephane.pelot@conseiller-numerique.fr

ULAMIR-CPIE Salle Steredenn sur RDV

o CARTE GRISE

demarches.interieur.gouv.fr

o ALCOOLIQUES ANONYMES

Réunions les mardis soir à 20h30
www.alcooliques-anonymes.fr

Le lien Facebook du groupe des Alcooliques Anonymes de Morlaix
https://www.facebook.com/Alcooliques-Anonymes-Morlaix-Landivisiau-105355648708489

o LE CONCILIATEUR DE JUSTICE
POUR LE CANTON DE PLOUIGNEAU
Mairie de Plouigneau
place de la mairie
29610 Plouigneau
Tél. 02 98 67 70 09

Permanences Mairie de Plouigneau :
Le 1er, 2ème et 3ème mercredi de chaque mois de 13h30 à 17h30.
Pour toutes demandes de rendez-vous, il convient de téléphoner à l'accueil de la Mairie de Plouigneau : 02 98 67 70 09.
Les courriers pour le conciliateur devront être adressés à la Mairie de Plouigneau à l'attention du conciliateur de justice ou par courriel à la Mairie de Plouigneau ou alors à l'adresse : grondinconciliateurdejustice@gmail.com

o SERVICE SOCIAL MARITIME
Monsieur Jean-Baptiste DHERBERCOURT, Assistant Social, pour le Service Sociale Maritime, assurera une permanence, sur rendez-vous, auprès des marins du commerce et de la pêche, les 2ème et 4ème jeudis du mois. De 10h15 à 12h15 et de 13h30 à 15h30.

Pôle Littoral et Affaires Maritimes
11 Quai de TREGUIER
CS 27 836
29678 MORLAIX Cedex
Pour prendre rendez-vous merci de contacter le bureau de Brest au 02 98 43 44 93 ou par mail : brest@ssm-mer.fr

o HEOL AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
L'équipe d'Heol a officiellement pris ses fonctions dans ses nouveaux locaux, au 47 rue de Brest à MORLAIX.

L'agence est ouverte aux particuliers uniquement sur RDV. Contact au 02 98 15 18 08 ou sur le formulaire sur notre site www.heol-energies.org

o LE RELAIS PETITE ENFANCE
Morlaix Communauté a pris une partie de la compétence petite enfance. La halte-garderie itinérante Loustic Bian et le Relais petite enfance (RPE) sont des services communautaires.
Le relais est un service gratuit de proximité, où chacun, parent, professionnel et enfant, peut être informé, guidé et accompagné.

Parents
• Les modes d'accueil existants sur le territoire
• La liste des assistants maternels
• Les droits & devoirs du parent employeur ainsi que les aides
• Le projet d'accueil, contrat de travail...

Assistant maternel ou garde d'enfants à domicile
• La demande d'agrément, la professionnalisation, les droits & obligations
• Le contrat de travail, la convention collective, la rémunération...
• Des temps d'information et d'échanges autour des pratiques, des conférences et soirées à thème, des ateliers et des animations, la rencontre d'autres professionnels
• La mise à disposition d'une documentation spécifique, d'espaces de jeux et rencontres

Enfants
• Des temps d'éveil pour les jeunes enfants accompagnés d'un adulte (assistant maternel, garde à domicile, parent...)
• Un espace aménagé et sécurisé pour vivre des temps ludiques
• Un lieu de socialisation et de découvertes pour le tout-petit, un espace convivial de rencontre et d'échanges pour l'adulte qui l'accompagne

Les permanences
Le relais est itinérant.
A Lanmeur, Salle Steredenn ou garderie sur RDV

Attention, pour des raisons de service, les plannings peuvent être amenés à changer ponctuellement.

Permanences téléphoniques - 02 98 88 17 34
• Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
• Mercredi et vendredi de 13h30 à 17h

Rue Bodélio - ZAC de St-Fiacre Kergaradec
29600 Plourin-lès-Morlaix
02 98 88 17 34 - rpe@agglo.morlaix.fr

Toutes les permanences du RPE sont ouvertes à l'ensemble de la population du territoire de Morlaix Communauté.

LE CMJ

Les jeunes du CMJ : une saison riche en actions solidaires et citoyennes

Une semaine intergénérationnelle autour du gaspillage alimentaire

Durant les vacances de la Toussaint, les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes de la commune ont participé à une journée d'audit sur le gaspillage alimentaire à l'EHPAD, aux côtés des autres CMJ du territoire.

Tout au long de la semaine, chacun d'eux a partagé un déjeuner avec les résidents afin de réaliser les pesées du midi. Ils sont ensuite revenus chaque soir pour effectuer les pesées du repas du soir, permettant ainsi d'établir un diagnostic complet sur le gaspillage alimentaire au sein de l'établissement.

Au-delà de cette mission, ce temps passé à l'EHPAD a été particulièrement riche en échanges. Parfois intimidés par la rencontre avec des personnes âgées fragilisées, les jeunes ont su trouver les ressources pour dialoguer, écouter et créer un moment chaleureux. Le personnel de l'établissement a également joué un rôle essentiel en accompagnant ces échanges intergénérationnels.

Un projet vidéo pour accompagner la rééducation des résidents

Les jeunes du CMJ travaillent également sur un projet innovant : la création de vidéos immersives destinées à rendre plus agréable le temps de rééducation au pédalier.

En filmant différents lieux de la commune, ils offriront aux résidents la possibilité de "se promener" virtuellement tout en s'exerçant. Les premières captations ont été réalisées durant les vacances et d'autres sont prévues prochainement.

Devoir de mémoire : présence à la cérémonie du 11 novembre

Comme chaque année, les membres du CMJ ont participé à la commémoration du 11 novembre. Lors de cette cérémonie, Mme Lucas, maire, a rappelé l'importance de ne jamais oublier ceux qui ont donné leur vie pour la paix. La présence des jeunes témoigne de leur engagement dans le devoir de mémoire.

Mobilisation pour la Banque alimentaire

Les jeunes seront aussi mobilisés, comme ils le sont chaque année, pour accompagner les bénévoles lors des deux jours de collecte de la Banque alimentaire. Ils participeront ainsi à une action essentielle en faveur des plus démunis.

Des actions pour financer un séjour à Barcelone

Afin de financer leur séjour à Barcelone en février prochain, où ils rencontreront leurs homologues barcelonais, les jeunes mèneront les dernières actions d'auto-financement :

• Réalisation de décorations sur le thème de Noël qui seront vendues lors des marchés de noël.

• Vente de parts de Gâteaux lors du départ des tracteurs pour la parade de Noël, à la Salle Steredenn dès 16h le 13 décembre.

• Emballage des cadeaux de Noël et vente des tickets de loterie au Super U durant la semaine précédant les fêtes.

ETAT-CIVIL

Rectificatif mai 2025
• **Malo Pleyber** né le 7 mai 2025 chez Damien Pleyber et Laetitia Rinto

JUIN 2025

NAISSANCES
Néant

MARIAGES
Néant

DÉCÈS
• **M. LE SANN Joseph**, 75 ans, le 7
• **Mme GEFFROY Marguerite**, **Marie,** veuve **HERVÉ**, 88 ans, le 21
• **M. PAPE Francis**, 94 ans, le 23

JUILLET 2025

NAISSANCES
Néant

MARIAGES
Néant

DÉCÈS
• **M. COLLOBER Christian**, 76 ans, le 03
• **Mme RÉGUER Jeanine** veuve **REMEUR**, 95 ans, le 10
• **M. BRETON Ange,** 88 ans, le 19
• **Mme STEUNOU Annie** veuve **STÉPHAN**, 74 ans, le 26
• **M. RENAULT Daniel**, 95 ans, le 27
• **M. PLUSQUELLEC Robert**, 89 ans, le 28
• **M. QUÉMÉNER Gilbert**, 77 ans, le 30

AOÛT 2025

NAISSANCES
Néant

MARIAGES
• **René THOMAS** et **Elsa GUIBOURT**, le 9
• **Brieuc LE GOFF** et **Fanny MOAL**, le 9
• **Alexis MARTIN** et **Eva DELMOTT**E, le 23

DÉCÈS
• **M. ROIGNANT Jean**, 97 ans, le 03
• **M. CORBOLIOU Marcel,** 96 ans, le 15
• **Mme OLLIVIER Aline**, veuve **PAPE**, 90 ans, le 17

SEPTEMBRE 2025

NAISSANCES
• **Ambre STEPHAN,** née le 7, chez Mickaël STEPHAN et Basma MOUMENI

MARIAGES
Néant

DÉCÈS
• **M. GOSSEREZ Alain**, 80 ans, le 02
• **M. ESVANT Joël**, 88 ans, le 14

CONSEIL ARCHITECTURAL POUR LES PARTICULIERS, GRATUIT ET SUR RENDEZ-VOUS
Vous avez un projet de construction ? De réhabilitation ? De rénovation ? Profitez des conseils d'un architecte du conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement !

Vous voulez construire : Le CAUE vous conseille pour réfléchir sur l'implantation de la construction, sa conception en lien avec le jardin, l'utilisation des énergies renouvelables.

Vous envisagez de réhabiliter : Le CAUE vous donne des idées pour transformer une habitation, repenser votre mode de chauffage, rénover une toiture, faire un ravalement, etc.

Vous désirez restructurer un bâtiment : Le CAUE vous guide pour rénover, isoler de manière efficace, créer une nouvelle ouverture, aménager un espace de vie, créer une extension, etc.

Vous souhaitez économiser de l'énergie ou employer une énergie renouvelable : Le CAUE vous renseigne sur la réglementation, les démarches administratives, les aides financières, les professionnels dont vous avez besoin.
Permanence architecturale à Morlaix communauté les 2/12 ; 2026 : 6/01, 3/02, 3/03, 7/04, 5/05, 2/06, 7/07. Prise de RDV au 02 98 15 31 34.

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Le 8 à Huit de Lanmeur propose désormais le portage des repas traiteur à domicile. Ce nouveau service s'adresse aux personnes ayant des difficultés à se déplacer. Il se déploie sur les communes suivantes :

GARLAN
GUIMAEC
HENVIC
LANMEUR
LOCQUENOLE
LOCQUIREC
MORLAIX
PLOUEGAT GUERAND
PLOUEZOCH
PLOUGASNOU
PLOUIGNEAU
PLOURIN LES MORLAIX
ST JEAN DU DOIGT
SAINT MARTIN DES CHAMPS
TAULE

Afin de préserver leur maintien à domicile, nous avons donc choisi de leur proposer le portage de repas à raison de deux livraisons par semaine, une le mercredi et une autre le vendredi.

MODE D'EMPLOI DU PORTAGE DE REPAS TRAITEUR À DOMICILE

LE PORTAGE DE REPAS TRAITEUR A DOMICILE DU 8 A HUIT C'EST QUOI ?

- C'est une livraison de repas traiteur fabriqués maison, distribués par les facteurs.

- C'est aussi une parole rassurante, un regard bienveillant, pour que le repas reste un moment clé de la journée.

- Cela aide aussi au maintien à domicile et à la bonne santé des bénéficiaires.

QUELS SONT LES JOURS DE LIVRAISON ?
Le mercredi et le vendredi entre 11h00 et 15h30

PEUT-ON CHOISIR LES MENUS ET ÇA COUTE COMBIEN ?
Bien sûr ! vous avez le choix pour chaque jour de livraison (une feuille de menus vous est transmise dans la box).

Entrée /Plat/Dessert	Entrée Plat ou Plat/Dessert
16.00€	14.00€

(livraison incluse)

COMMENT LES PLATS SONT-ILS TRANSPORTES ?
Les plats circulent dans des caissons réfrigérés, la chaine du froid est respectée.

ET POUR PAYER, CA SE PASSE COMMENT ?
On vous propose un prélèvement sur votre compte bancaire c'est plus facile !
Si cela ne convient pas on trouve une solution ensemble !!

Pour toutes informations, merci de contacter le magasin au 02 98 67 54 45

LE REPAS DU CCAS

Lors du repas des aînés, il y avait 174 inscrits et 159 ont répondu présents, pour 481 invitations envoyées.
Dans une très belle ambiance, le repas des aînés s'est déroulé le samedi 11 octobre à la salle steredenn.
L'animation était organisée par le groupe Arpège qui a comme à son habitude créé une belle dynamique pour faire chanter et danser les invités. Tout les convives ont apprécié le repas servi par la maison Craveur de Lanmeur.
Les doyennes âgées respectivement de 96 ans Mme OLLIER Anna et Mme MOAL Marie étaient présentes au repas ainsi que les doyens M. JOLU Jean 94 ans et M. FAMECHON Bernard 93 ans. À l'année prochaine !

LE CLUB DE GRS

Le club de GRS de Lanmeur soutient octobre rose

Le club de Gymnastique Rythmique et Sportive (GRS)
de Lanmeur se mobilise cette année pour octobre Rose, la campagne nationale de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Samedi dernier, les gymnastes sont venues s'entraîner habillées en rose, en signe de solidarité avec toutes femmes touchées par la maladie.
"A travers ce geste collectif, nous voulons rappeler l'importance du dépistage et soutenir les femmes concernées " soulignent les membres du bureau.
Le club mènera tout au long de l'année différentes actions comme la vente de **porte-clés cocottes ou de bracelets** que vous pourrez trouvez chez nos commerçants.

Pour rappel quelques dates :
9 novembre : district à Lanmeur
15-16 novembre : championnat départemental individuel
29-30 novembre : championnat régional individuel
11 janvier : Gala d'épiphanie
29-25 janvier : championnat national individuel
15 mars : championnat départemental équipes
29 mars : championnat régional équipes
27 juin : Grand Gala de fin de saison

Ecole Primaire Publique « Les Quatre Vents »

La classe de PS et MS bilingue a participé à la semaine du goût (sizhunvezh ar blaz) qui avait lieu cette année du 13 au 19 octobre. Ils ont accueilli en classe Dylan, un cuisinier bretonnant, qui leur a expliqué son métier et avec qui ils ont fait un gâteau à la carotte (ur wastell karotez). Ils ont classé les aliments selon sur 3 saveurs : sucré (dous pe sukret), salé (sall pe holenek) et acide (trenk). Ils ont fait de l'art plastique avec des légumes et des fruits à la manière du peintre italien Arcimboldo. Ils ont aussi fait une bonne soupe de légumes (ur soubenn legumaj).
Menam menam !

Les PS-MS bilingues ont profité des beaux jours d'automne pour faire école dehors (skol er-maez) deux après-midi par semaine sur la cour. Ils ont fait des mathématiques, des jeux d'orientation. Ils ont appris le nom des arbres de la cour en breton, observé les conséquences de l'autonome sur la végétation, cherché les petites bêtes présentes dans la cour.
Plijadur zo bet !

Dans le cadre de leur participation au salon La Baie des livres les samedis et dimanches 22 et 23 novembre, les élèves des petites et moyenne sections monolingues de l'école des Quatre Vents se sont rendus à la bibliothèque municipale pour y emprunter des livres de l'auteur qu'ils vont pouvoir accueillir en classe. En effet, ils vont avoir l'opportunité de rencontrer l'auteur d'albums de littérature de jeunesse Julien Béziat avec lequel ils vont pouvoir échanger autour des différents personnages imaginés par l'artiste.

Ecole Primaire Publique
« Les Quatre Vents »

Cette année encore, les élèves de l'école bénéficient des interventions de Brice Maigné pour un projet musical.

Dans chaque classe les élections de délégués ont été effectuées.

Cette année, les CM ont bénéficié de 3 jours d'activités nautiques : surf, voile, kayak, paddle géant…

La météo a été clémente et les élèves ont apprécié les activités !

Les CP-CE1 à la découverte de la Solitaire du Figaro à Roscoff

Vendredi 12 septembre, les élèves de CP-CE1 de l'école ont vécu une journée exceptionnelle au village de la Solitaire du Figaro, installé au port de Bloscon à Roscoff. Accueillis au cœur du village, les enfants ont découvert le monde de la mer et de la navigation à travers de nombreux ateliers et animations pédagogiques.

Les jeunes mousses ont pu s'initier à la manœuvre d'un winch sur le simulateur de navigation, admirer le trophée officiel de la course, et échanger avec des professionnels de la mer : skippers, formateurs, membres de l'association Aventure Pêche Bretagne.

Les ateliers interactifs ont permis de mieux comprendre la sécurité en mer, la vie des poissons, ou encore la digestion et la nutrition grâce au stand du Légumes Project, très appréciés des enfants.

La journée s'est achevée par la visite d'un voilier traditionnel amarré au port, où chacun a pu jouer les apprentis marins sous un beau ciel breton. Entre découvertes et manipulations, cette journée aura permis aux élèves de s'immerger dans l'univers de la mer et des skippers.

« *C'était impressionnant de tourner la manivelle comme les vrais navigateurs !* » a confié un élève. Une belle aventure éducative et maritime, placée sous le signe de la curiosité et du grand large !

Découverte de la ferme bio de Kerguelen à Saint Pol de Léon « Légumes Project »

En octobre, les classes de CE2 et CM1/CM2 ont passé la journée à la ferme biologique de Kerguelen, à Saint-Pol-de-Léon, dans le cadre de nos projets Eco Ecole.

Encadrés par Michèle, une guide passionnée, les élèves ont découvert le fonctionnement d'une ferme bio et les multiples étapes du chemin du légume, depuis le champ jusqu'au magasin.

Grâce à différents ateliers, ils ont pu :

- Observer la chaîne alimentaire et comprendre le rôle essentiel des insectes dans la nature ;

Explorer les talus et leur importance pour la biodiversité ;

- Participer à une dégustation directement dans les champs : brocolis, chou kale et artichauts (cuits bien sûr !) ;

- Découvrir les métiers liés à la production et au transport,
- Se dépenser lors d'un relais sportif en plein champ ;
- Profiter d'un pique-nique zéro déchet, suivi d'une savoureuse soupe maison préparée par Michèle.

L'après-midi s'est poursuivie avec un jeu de piste et des petites leçons de sciences autour de l'alimentation équilibrée.

Les élèves ont montré une grande curiosité et un réel intérêt pour cette découverte, qui illustre concrètement nos apprentissages en classe et nos valeurs d'éducation au développement durable. Une journée riche, vivante et pleine de sens, que tous garderont en mémoire !

Une “journée Soleil” sans cartable à l’école Notre-Dame de Kernitron

Pour la dernière journée de classe avant les vacances de la Toussaint, l’école a rayonné de bonne humeur et d’enthousiasme à l’occasion de sa journée sans cartable, placée sous le signe de la coopération, du partage et de la coéducation. Sous un magnifique soleil d’automne, les élèves – de la toute petite section au CM2 – ont été répartis en huit équipes mixtes, mêlant les âges et favorisant l’entraide entre petits et grands.

Tout au long de la journée, les équipes ont tourné sur quatre grands ateliers : un premier autour de jeux sportifs collaboratifs où les enfants de tous âges se sont encouragés mutuellement; des ateliers créatifs hauts en couleurs autour du thème du Soleil ; des ateliers « jeux de société » pour apprendre à jouer ensemble et échanger entre les générations ; et enfin, des ateliers cuisine dans le cadre de la Semaine du goût. Les sourires, les échanges et l’attention portée aux plus jeunes ont rythmé cette belle journée d’école différente.

Autre réussite : la forte implication des parents, venus nombreux pour encadrer, animer ou simplement partager un moment avec les enfants. Une belle illustration de la coéducation, pilier du projet SOLEIL, mis en place dès la rentrée pour améliorer le climat scolaire. Dans les classes, dans la cour ou à la cantine, on ne distinguait plus vraiment les rôles : enseignants, ATSEM, parents et élèves formaient une même grande équipe, soudée et joyeuse.

En fin d’après-midi, toute l’école s’est retrouvée pour une assemblée de clôture rassemblant enfants, parents et équipe éducative. Au programme: dégustation des gâteaux et “mise en lumière” des bonnes actions repérées dans la journée : un grand qui aide un plus petit à passer un obstacle, un autre qui aide spontanément des adultes à porter du matériel, un mot gentil, un sourire partagé…

« *Maintenant que je connais les petits de maternelle j’irai les voir plus souvent* », confiait une élève de CM2. « *C’est dans ces moments qu’on découvre la dimension familiale de l’école* », ajoutait un parent ravi.

Devant l’enthousiasme des enfants, des parents et de l’équipe enseignante, l’école a déjà prévu de renouveler ce type de journée dans l’année, sur des organisations similaires, afin de consolider ces belles compétences sociales, coopératives et humaines qui font grandir chacun au quotidien.

AGENDA

FESTIVITÉS À LA SALLE STEREDENN

Samedi 22 novembre 2025
Soirée théâtre - ALPE de l'école des 4 Vents

Samedi 6 et dimanche 7 décembre 2025
Marché de Noël - Arts Ty Lanmeur

Samedi 13 décembre 2025
Parade des tracteurs illuminés et cochon grillé - Pleins feux dans le Trégor

Samedi 10 janvier 2026 - 11h
Vœux du Maire

Samedi 31 janvier 2026
Soirée crêpes - APEL OGEC ND de Kernitron

Samedi 7 février 2026
LOTO - ALPE de l'école des 4 Vents

Samedi 28 février 2026
Soirée choucroute - Comité de jumelage Lanmeur-Hohenmölsen

Samedi 7 mars 2026
Repas - APEL OGEC ND de Kernitron

Heol : des conseils neutres et gratuits sur la rénovation et les économies d'énergie

L'agence Heol offre un conseil neutre et gratuit aux particuliers sur la rénovation énergétique et les économies d'énergie, dans le cadre du dispositif public France Rénov'.
Techniques d'isolation, choix du système de chauffage, installations d'énergies renouvelables, traitement de l'humidité, aides financières…. Plusieurs thématiques peuvent être abordées par téléphone au 02 98 15 18 08 ou sur RDV au 47 rue de Brest à Morlaix.
Il est possible de contacter les conseillers d'Heol en amont du projet de rénovation/construction, pour définir les travaux prioritaires à mettre en œuvre, ou lorsque le projet est déjà en cours, pour une lecture objective des devis.
Plus d'infos sur le site www.heol-energies.org

LE CLUB DES SÉNIORS

Nos Rencontres intergénérationnelles

NOS DERNIÈRES SORTIES ET ANIMATIONS

A l'école primaire des 4 Vents de Lanmeur

Avec les étudiants de l'IUT de Morlaix

Pizza Party au Club Mai 2025

Barbecue au Club Juin 2025

Île de Batz Juin 2025

Déjeuner Au Compagnon Juillet 2025

Buffet froid au Club Septembre 2025

La rentrée du Club a eu lieu le 4 septembre de nombreux adhérents nous ont rejoints..

Nos animations et sorties « au programme »
- Journée au domaine de l'Île Blanche à Locquirec en Octobre
- Visite du Planétarium à Pleumeur Bodou en Novembre
- Repas de Noël et animation au Club en Décembre

En 2026
Rentrée du Club le 8 Janvier 2026
Assemblée Générale du Club le 15 Janvier 2026

ARTS TY LANMEUR

Bien le bonjour

Parc de Kernitron
Tombola :
SOLEX de 1968
Il a été gagné par Jeannine LE DUFF de LANMEUR

Les expositions de peinture au Fournil des Arts, au cours de l'été, ont attiré de nombreux visiteurs, ravis de découvrir les œuvres et aussi le four à pain. Le vide atelier peinture a été une réussite.

La grande fête du 15 août a une nouvelle fois été une réussite. Plus de 4000 personnes sont passées sur le parc et plusieurs centaines ont assisté au défilé des anciennes voitures américaines, européennes, des vieux tracteurs, des motos.

Il a été servi plus de 1200 repas (cochon grillé, kig ha fars, crêpes complètes, burger). Les crêpières et le crêpier ont fait plus 1200 crêpes, aidés par des serveuses et serveurs.
Le nouveau plancher en bois a été bien inauguré par les amateurs de danses bretonnes, de danses countries et autres danses. Il en ressort qu'il serait souhaitable de l'agrandir de 20 m2 pour accueillir plus de danseurs.
La majorité des exposant(e)s ont émis le souhait de revenir en 2026, gage d'une belle journée.
Toutes les animations ont été admirées avec beaucoup de retours positifs. L'atelier des vieux outils a accueilli de nombreux visiteurs et se retrouve un peu à l'étroit.
La tombola pour le Solex a été un succès, il est resté sur Lanmeur. Au tirage de la tombola, nous avons constaté que des personnes sont venues d'assez loin, même d'Allemagne.
Nous travaillons sur le 15 août 2026 et allons acheter un tracteur pour la tombola.

Nous allons fêter le 20 ème anniversaire de l'association et le conseil d'administration du 19 septembre dernier a décidé de changer de nom. L'association Arts Ty Kernitron laisse la place à ARTS TY LANMEUR.
L'hiver approche et donc les marchés de Noël.

L'Association Arts Ty Lanmeur organisera son incontournable marché de Noël du Trégor Finistérien les 6 et 7 décembre dans la salle chauffée de Stérédenn. Il y aura beaucoup de nouveaux créateurs, créatrices, cette année. Il sera possible : d'écouter des jeunes chanteurs le samedi, les membres des voix du Cairn, le dimanche, de déguster le vin chaud, l'excellent chocolat chaud de Marie-Paule, et participer à d'autres animations. Venez nombreux.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 16 octobre dernier en présence de plus de 60 personnes. La soirée s'est terminé par un repas.

Le four à pain de 1870, sera rénové en début d'année par deux artisans spécialistes de Lanmeur avec une remise en service espérée en mars, avril. Il est envisagé de faire une semaine du pain cuit au feu de bois au printemps.

Les expositions de peinture, la fête du 15 août, le marché de Noël ne pourraient se faire sans l'aide de la municipalité, des employé(e)s de la commune, des nombreux bénévoles et sans le prêt de matériel d'autres associations de la commune et des environs.
Un grand grand merci à toutes et tous.

A la parution du Lanmeurlien, nous serons en fin d'année, aussi tous les membres d'Arts Ty Lanmeur vous souhaitent de bonnes fêtes de Noël et une bonne année 2026.

Prenez soins de vous.
Bloavez Mad, ha yec'hed mat.

COMITÉ DE JUMELAGE LANMEUR-HOHENMÖLSEN

Après la pause estivale, le comité de jumelage Lanmeur-Hohenmölsen a repris ses activités.
En effet, quelques membres de l'association ont séjourné à Cologne, du 19 au 24 octobre dernier. « C'est une belle découverte, de la cathédrale au musée Ludwig, en passant par le Hohenzollernbrücke. Nous avons beaucoup marché à travers la ville et ses ruelles pour la visiter », ont raconté les adhérentes ravies de leur voyage.

D'autre part, les cours d'allemand, pour initiés, ont démarré fin septembre. Assurés par Andrea, depuis de nombreuses années, ils ont lieu le mercredi de 10h30 à 12h, hors période scolaire. Le prix est de 90 € pour 26 séances. L'adhésion obligatoire est de 15 € en individuel et de 20 € pour les familles dès 2 personnes.

Une date à retenir

Le prochain repas choucroute aura eu lieu le samedi 28 février 2026, à la salle Stéredenn.

La date de l'assemblée générale n'est pas encore fixée, mais elle devrait se tenir courant janvier.

Contact pour renseignements et inscriptions auprès de Marie-Françoise au 06.30.43.73.54 ou soazig.ds@orange.fr, ou de Chantal au 06.13.71.84.85 ou brendan.penvern@wanadoo

TERRE D'ESPOIR

Vous pouvez déposer vos journaux, livres, pub, revues, annuaires, enveloppes, cahiers…

A EVITER ABSOLUMENT : papier kraft, papier sale, carton, cartonnette, textile, ordures ménagères, verre, plastique, CD, cassettes vidéo réservés à la déchetterie.

MERCI pour la cause de l'Aide à l'enfance gérée par l'association Terre d'espoir de Morlaix. Vous pouvez déposer les bouchons dans nos locaux qui seront pris en charge par l'association un bouchon, un sourire 29.

OUVERT tous les mardis 9h à 12h /Cinq conteneurs sont mis à disposition en dehors des locaux.
(Allée de boules bretonnes près de Steredenn)

A.L.P.E DE L'ÉCOLE DES 4 VENTS

Voici quelques informations sur l'ALPE des 4 vents :

- Présentation de l'ALPE en quelques mots : L'association vise à financer au maximum les projets pédagogiques de l'équipe enseignante sur l'année, afin que tous les enfants puissent y participer gratuitement, ou à faible coût.

- Présentation de l'ALPE en quelques chiffres : les projets pédagogiques avoisinent les 40 000€/an. L'ALPE finance environ 40%, soit 15 000€/an. Les autres financements proviennent des subventions de la mairie & de Morlaix Communauté. Pour le reste, et pour certaines actions uniquement, une participation financière des parents est demandée. Sans cela, le budget par enfant serait de plus de 260 €/an.

- L'Assemblée générale a eu lieu le mardi 16/09 à 20h à la salle Steredenn. Malgré une très faible participation des parents (8 parents présents), un nouveau bureau a été constitué, avec : Anne LE GUEN, présidente // Kévin FOLL, trésorier, Julie LEMETTRE, secrétaire, Sandra THIEUX BUISSON & Magaly LEON, membres.

- Notre première action a eu lieu le week-end dernier, la FUN ZONE, à la Salle Omnisports. Il s'agit d'un parc de jeux éphémères avec des structures gonflables. Bilan un peu plus mitigé que l'année dernière, avec une centaine d'entrées en moins, mais les personnes présentes aiment toujours autant le concept, donc nous réitèrerons sans doute l'année prochaine.

- Organisation d'une soirée théâtre à la salle Stéredenn le Samedi 22 Novembre.

"Pour leur 25ème saison, les Artis'Shows présentent cette saison "Panique au ministère", une comédie hilarante signée Jean Franco et Guillaume Mélanie. Il y est question de choses plutôt ... cocasses qui se déroulent au ministère de l'Éducation Nationale ... Gabrielle, cheffe de cabinet du ministre, doit en effet composer entre un ministre éparpillé, une mère envahissante et moderne, une fille soucieuse d'indépendance et le recrutement d'un jeune homme de ménage qui va faire déraper la situation. Belle pagaille en perspective !".

- D'autres actions sur l'année :

- Décembre : vente de chocolats de Noël
- Janvier : vente de plat à emporter (tartiflette)
- 07 Février : organisation d'un loto à la Salle Stéredenn, avec Christiane du 22
- 14 Mars : organisation des portes ouvertes à l'école
- Avril : vente d'objets personnalisés
- Mai : vente de plat à emporter (cochon grillé)
- 07 Juin : participation à l'endurance équestre au parc de Kernitron
- 14 ou 21 Juin : Kermesse

INFOS

Linéolib, le nouveau service de transport à la demande

Avec Linéolib, nouveau service gratuit de transport à la demande, Linéotim étoffe son bouquet des mobilités sur le territoire de Morlaix Communauté.

Les habitants de l'agglomération de Morlaix Communauté peuvent bénéficier du nouveau service de transport zonal entièrement gratuit Linéolib, mis en place par KEOLIS Morlaix Communauté, filiale du groupe Keolis et opérateur du réseau Linéotim de Morlaix Communauté.

L'objectif : faciliter les déplacements du quotidien, réduire la circulation automobile et encourager une mobilité respectueuse de l'environnement par le biais des transports en commun.

Le service Linéolib circule du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, le samedi de 8h30 à 12h00 selon des jours prédéfinis par zone, d'un arrêt donné vers la même zone ou vers un arrêt identifié dans Morlaix. Le territoire est découpé en 4 zones : Zone Bleu (Sud-Est), Zone Rose (Nord-Est), Zone Verte (Nord-Ouest et Zone Jaune (Sud-Ouest).

Comme les deux autres services de transport à la demande, Linéolib fonctionne sur réservation auprès de l'agence et sur le site internet www.lineotim.com

Les trajets se réservent jusqu'à la veille pour un déplacement le lendemain matin ou le matin jusqu'à 10h pour un trajet l'après-midi.

Pour tout renseignements : www.linéotim.com ou au 02 98 88 82 82

Penn-da-benn, ou le nouveau réseau des médiathèques de Morlaix Communauté

Grande nouvelle pour toutes et tous en cette rentrée : depuis le 8 septembre 2025, les 20 médiathèques du territoire forment un réseau unique et gratuit : Penn-da-benn.

Le fonctionnement ? Très simple !

• Une seule carte pour emprunter dans toutes les médiathèques du réseau,

• Plus de 160 000 documents à découvrir (livres, jeux, films, musique, presse en ligne…),

• Grâce à la navette, vos documents circulent facilement d'un site à l'autre, et via les 8 points relais.

Avec Penn-da-benn, la culture devient ainsi accessible à tous, partout sur le territoire.

Découvrez dès maintenant le site et le catalogue en ligne ! www.penn-dabenn.bzh

Nouvelle expo à la Maison Penanault !

Les églises Beaumanoir, une épopée architecturale en Trégor

An Ilizoù Belmaner

À la charnière des XVe et XVIe siècles, la partie occidentale de l'évêché de Tréguier et la frange orientale de l'évêché de Léon se couvrent d'un manteau d'églises et de chapelles aux caractéristiques architecturales singulières et novatrices que la tradition attribue à l'atelier Beaumanoir de Morlaix.

Fruit d'une collaboration inédite entre le Pays d'art et d'histoire du Trégor, le Pays d'art et d'histoire du Pays de Morlaix et Morlaix Communauté, cette exposition explore les ressorts et les contours de cette épopée architecturale qui distingue l'histoire et le patrimoine religieux du Trégor, de part et d'autre de la ville de Morlaix, de Guimiliau à Ploulec'h et de Plougonver à Henvic.

Prêt à composter ?

Pour vous aider à adopter le bon geste, Morlaix Communauté vous équipe d'un composteur gratuitement !

Deux solutions (non cumulables) :

• Depuis 2024, une aide financière de 38 € pour l'achat d'un composteur dans un magasin partenaire

• Depuis juin 2025, une mise à disposition gratuite d'un composteur

Comment bénéficier d'un composteur gratuit ?

• Résider sur le territoire de Morlaix Communauté

• Ne pas avoir reçu d'aide à l'achat de composteur depuis le 1er janvier 2020

Inscription obligatoire à un atelier d'information de 45 minutes (distribution comprise), par ici https://www.morlaix-communaute.bzh/.../reducti.../compostage

Une question ? Contactez-nous au 0800 130 132 (appel gratuit)

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 3 JUILLET 2025

A l'ouverture de la séance du Conseil Municipal, Frédéric Coulombel, Directeur Général de An Dour, est venu à la rencontre des communes, afin d'échanger sur le fonctionnement et présenter les différentes missions D'An Dour.

Le Conseil Municipal a approuvé le compte-rendu de la réunion_du Conseil Municipal du jeudi 28 mai 2025.

URBANISME

Le Conseil Municipal n'exerce pas son droit de préemption sur les propriétés suivantes :

- La propriété non bâtie, cadastrée AC 163, d'une superficie de 1 739.M2, située Rue D'héllés.
- La propriété bâtie, cadastrée AL 115, d'une superficie de 1 790 M2, située 2 impasse de Tyrien Glas.
- La propriété non bâtie, cadastrée F 1 354 et F 1 355, d'une superficie de 507 et 58 M2 ,située à Keravel.
- La propriété bâtie, cadastrée AC 182, d'une superficie de 711 M2, située 39 rue de la libération.
- La propriété non bâtie, cadastrée AD 022, d'une superficie de 28 M2, située rue de Touloupry.

Pour information (compétence de Morlaix Communauté) La propriété non bâtie, cadastrée E 885, 978 et 981, d'une superficie de 946, 1 255 et 383 M2, située à la ZA de Coat Ar Parc.

- Morlaix Communauté est devenue compétente en matière d'aménagement de l'espace communautaire depuis le 1er décembre 2015.

La procédure de modification présentée a notamment pour objet d'adapter le règlement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal ainsi que ses Orientations d'Aménagement et de Programmation, pour tenir compte par exemple des difficultés rencontrées lors de l'instruction des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme mais aussi pour prendre en compte l'avancement des réflexions et des études menées sur le territoire communautaire ou pour tenir compte de l'émergence de nouveaux projets sur le territoire.

Elle vise notamment à :

• ajuster certaines Orientations d'Aménagement et de Programmation en matières de principes d'aménagement et de programmation de la production de logements,
• ouvrir certaines zones à l'urbanisation,
• permettre le changement d'affectation de zonage au sein de chaque catégorie de zone (U, AU, A et N),
• procéder à des modifications du règlement graphique en lien avec des projets ou des corrections et ajustements ponctuels : mise à jour des emplacements réservés et des changements de destinations, corrections de certains éléments paysagers, etc.
• prendre en compte les différents projets de production d'énergies renouvelables,
• rectifier certaines dispositions réglementaires relatives aux commerces,
• procéder à des ajustements du règlement écrit,
• actualiser le Programme d'Orientations et d'Actions (POA),
• adapter si nécessaire, le rapport de présentation et les annexes en fonction de l'évolution des différentes pièces du PLUi-H.

Le projet de modification n°2 du PLUiH et son évaluation environnementale ont été transmis avec les pièces nécessaires aux communes et mis à la disposition des élus communaux.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de Morlaix Communauté, en assortit cet avis de l'observation suivante. Les élus souhaitent que les destinations en zone A de bâtiments délabrés et non identifiés sur le document graphique du PLUi-H jusqu'à présent puissent être modifiées pour permettre ainsi leur rénovation, dans le respect de la vie agricole.

- Mme La Maire rappelle que les zones d'accélération avaient été validées par délibération du conseil municipal le 28.03.2024 et transmises le 29.03.2025 au Référent Préfectoral à l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique. Puis le Référent préfectoral a soumis les zones définies en Finistère au Comité Régional de l'Energie (CRE).

Le Conseil Municipal émet un avis conforme pour la cartographie départementale des zones d'accélération des énergies renouvelables identifiées sur la commune

Mme La Maire rappelle qu'un premier CRE réuni le 2 octobre 2024 a rendu un premier avis constatant le caractère insuffisant des cartographies des ZAER au regard des objectifs régionaux et que les communes ont été invitées à transmettre de nouvelles ZAER. Une seconde relève a eu lieu en février 2025 portant sur l'identification de nouvelles zones identifiées par délibération communale en date du 28.03.2025. Ces zones ont été transmises au comité régional de l'énergie qui a rendu un nouvel avis le 30 avril 2025 dans les conditions prévues à l'article L. 141-5-2, constatant que le potentiel estimé des ZAER de la filière solaire photovoltaïque s'inscrit dans la dynamique d'atteinte des objectifs et enjeux de développement et que le potentiel estimé des autres filières reste à ce stade en deçà des objectifs de développement identifiés dans le SRADDET.

Les zones d'accélération concernées pour la commune sont les zones arrêtées par le Représentant préfectoral sur le Portail national https://planification.climat-energie.gouv.fr

- Le Conseil Municipal valide l'accord local avec Morlaix Communauté

RAPPORTS DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Enedis vient de créer un réseau de référents tempête, pour mieux gérer les événements majeurs comme la

tempête Ciaran. Mr DENIS Yvon est désigné référent. Le rôle du référent tempête étant essentiel pour transmettre des informations clés sur la situation observée, faciliter les interventions et relayer les consignes de sécurité.

La Commune de Lanmeur valide avec les sociétés SRACINE et SPV PV la mise en place d'une ombrière photovoltaïque alliée à une Station de Sport-Santé sur le site du Parking de la Rue Yves Moal, devant le terrain annexe de football, sur la parcelle cadastrée AL 028.

Le conseil municipal valide l'ordre de service N°2 au Maître d'œuvre avec le cabinet CANDIO, pour la Tranche 2 de la phase 2 concernant la flèche de l'église.

L'Architecte des bâtiments de France (ABF) confirme la pose de fissurométres et diverses interventions à la chapelle de Kernitron. Ces travaux sont pris en charge par la DRAC (bâti Pierre pour 13 061.00 € et la Sari le Berre pour 552.00 €)

La Commune confie à AN DOUR les prestations de contrôle et d'entretien de son parc de poteaux d'incendie raccordés au réseau d'eau potable pour un coût de 1 508 € par année pour 29 poteaux identifiés sur la Commune.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer toute convention à intervenir, dans le cadre de l'action avec le Conseil Départemental afin de permettre leurs diverses interventions pour permettre l'initiation à la langue bretonne est proposée dans les écoles primaires de la Commune de LANMEUR et donne son accord pour verser les participations prévues par ces conventions.

Le Conseil Municipal valide la modification du tableau des effectifs du personnel communal au 01.09.2025 Un agent du Service technique a pris 1 disponibilité d'une année à compter du 01.09.2025.

Le forum des associations est prévu le 06 septembre 2025 à la Salle Stéredenn.

Les Associations sont invitées à s'inscrire pour participer à l'organisation de la journée des Arts dans la Rue le 31 août 2025.

FINANCES

Les divers tarifs communaux seront traités à un prochain Conseil Municipal après un travail des commissions concernées.
Une subvention exceptionnelle de 1 000 € est accordée à Art Ty Kernitron.

DIVERS

Les élus ont partagé leur inquiétude au sujet des incivilités récurrentes au sein de la commune. Des dégâts ont été constatées hier au complexe sportif (13 panneaux entourant le stade de foot), à la salle Stéredenn (sangles du barnum coupées et au parc de Kernitron (photos lacérées) et une intrusion à l'école publique. Les élus ont adopté l'appel à projet du Conseil Départemental pour la mise en place d'une vidéo protection.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025 À 20H

En ouverture de séance, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 03 juillet 2025..

URBANISME

La Commune n'exerce pas son droit de préemption sur les propriétés suivantes :
- La propriété non bâtie, cadastrée F 1345, d'une superficie de 49 M2, située 2 de l'orée du Bois.
- La propriété bâtie, cadastrée AE 19, d'une superficie de 1 905 M2, située 13 Rue de la Madeleine.
- La propriété non bâtie, cadastrée F 1 344, 1 342 et 1 343, d'une superficie de 1 099, 500 et 551 M2, située 2 de l'orée du Bois.
- La propriété bâtie, cadastrée AC 8, d'une superficie de 509 M2, située 9 rue de la libération.
- La propriété bâtie, cadastrée AB 30, d'une superficie de 1 379 M2, située 1 venelle de Rutraon.
- La propriété bâtie, cadastrée AI 105, d'une superficie de 855 M2, située 4 Park an Avallou.
- La propriété bâtie, cadastrée AK 36 et 38, d'une superficie de 48 et 47 M2, située 15 Rue Verderel.
- La propriété bâtie, cadastrée AH 91, d'une superficie de 1800 M2, située 8 rue de Runescop.
- La propriété bâtie, cadastrée AC 122, d'une superficie de 1 104 M2, située 20 rue d'héllès.

- Une réunion d'élus s'est tenue le 23 mardi septembre pour travailler sur le PlUi-h (carnets d'intentions) et les futures modifications à apporter.

Le Maire porte à la connaissance du CM l'arrêté préfectoral complémentaire du 06 juin 2025 modifiant l'arrêté préfectoral N° 2021/14/AI du 12.05.2025 du parc éolien exploité par la société SEE LANMEUR sur la commune de Lanmeur. Le Préfet a réservé une suite favorable à la demande d'autorisation complémentaire concernant une activité relevant de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.
Les modifications apportées sont les suivantes : la modification du tracé du raccordement interne du parc éolien. Pour des considérations techniques, le passage du câble entre deux éoliennes a été modifié pour passer d'un côté à l'autre d'une haie bocagère et les chemins d'accès aux éoliennes 2 et 3 ont été légèrement modifiés afin de diminuer l'impact des convois sur les haies bocagères.

RAPPORTS DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Le Conseil Municipal adopte la charte et les règles de fonctionnement du réseau Penn-da- Benn coordonné par Morlaix Communauté et la mise à jour du règlement de la médiathèque dans le cadre du lancement du réseau de lecture publique des communes de Morlaix Communauté.

BATIMENTS

Le SDIS a donné un avis favorable pour enlever l'escalier

à la salle Stérédenn (côté foyer des jeunes). Des travaux d'isolation par l'extérieur seront à entreprendre.Un dossier de subvention sera déposé au titre de la DETR -DSIL 2026.
Une réunion a eu lieu le mercredi le 15 septembre avec l'architecte Candio pour finaliser le DCE de l'église, pour les travaux de la phase 3 et de la tranche 2 (solde). La consultation sera lancée sur Mégalis début novembre et le choix des entreprises retenues sera validé en décembre.
Le Conseil Municipal autorise Le Maire à lancer la consultation des entreprises sur mégalis.
La pose de fissuromètres vient d'être réalisée à la Chapelle de Kernitron par l'entreprise Trégor bâti Pierre. Des mesures vont être réalisées sur une période de 1 an.
La chaufferie Pellet de la Mairie est en état de fonctionnement. Des travaux en régie ont été réalisés par le service Technique.

VOIRIE

Les travaux de la Rue de Poul an Od et de la rue du 19 mars 1962 sont en cours de finition. Le retour des parents d'élèves est très positif pour les travaux devant l'école publique. Trois places PMR supplémentaires ont été matérialisées sur le parking du pôle médical. Le problème de vitesse à Hôpital Pell sera étudié. Le Parvis de la Mairie sera refait courant octobre.
Le fléchage des chemins ruraux et de randonnées sont en cours de réflexion avec les services de Morlaix Communauté. Un appel aux citoyens pourrait être sollicité pour permettre le fléchage.
Les élus félicitent les employés du service technique pour leur implication dans le fleurissement de la Commune.

VIE SCOLAIRE

Les effectifs de l'école publique sont de 145 élèves au total dont 44 viennent des communes extérieures (30.34 %).
Les effectifs du Collège sont de 308 élèves en 2025 (329 collégiens en 2024 et 367 collégiens en 2023).
Le Service périscolaire a été équipé de tablettes pour le pointage des présences à la garderie. Cet équipement facilite le travail des employés.

Une réunion est prévue demain soir avec le service de restauration de l'hôpital local pour faire un point sur les repas livrés à la cantine municipale.

Les Activités Municipales de Loisirs (AML) ont repris pour la septième année consécutive. Ces activités permettent des loisirs comme la musique, la cuisine, et différents sports. Trente-six enfants sont actuellement inscrits et les animations ont lieu chaque mercredi,du 10h à 12h, hors vacances scolaires.

VIE ASSOCIATIVE

Le forum des associations s'est déroulé le samedi 06.09.2025. Le CMJ continue ces actions pour récolter des fonds pour financer le voyage de Barcelone. La vente de pizza à bien fonctionnée.
Les Rues en scènes organisées sur Lanmeur ont été un grand succès.
La remise des prix pour les 6 gagnants du concours des maisons fleuries se fera prochainement au parc de Kernitron.

FINANCES

Le Conseil Municipal valide une subvention de 300 € pour l'arbre de Noël de l'amicale du personnel du Centre Hospitalier de Lanmeur.

Les élus ne donnent pas suite à une demande de subvention pour 1 séjour solidaire au Bénin pour 1 élève habitant Lanmeur et scolarisée dans 1 lycée à Landerneau (1 élu pour). Les élus rappellent que le Conseil Municipal intervient uniquement dans le cadre des voyages des établissements scolaires de Lanmeur.

Les divers tarifs communaux seront traités au prochain Conseil Municipal.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 OCTOBRE 2025 à 20h00

En ouverture de séance, Mr HAMON François (vice-président) Mr TOCQUER Brieuc de Morlaix Communauté sont venus présenter le projet de réaménagement de la déchetterie de Lanmeur. Cette dernière sera fermée à compter du mois d'avril 2026 pour une durée d'une année, pour permettre sa mise en conformité.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2025.

La Commune n'exerce pas son droit de préemption sur les propriétés suivantes :
- La propriété bâtie, cadastrée AC 170, située 32 rue de la libération.
- La propriété bâtie, cadastrée AD 30 et AD 60, située 10 Rue de Tillienou.
- La propriété bâtie, cadastré AL 166, située 3 résidence des châtaigniers.
- La propriété bâtie, cadastrée AD 76 et 79, située 20 Rue de Pont Menou.
- La propriété bâtie, cadastrée AK 54, située 4 rue du Saint Sacrement.
- La propriété bâtie, cadastrée AD 47, 48 et 49, située 3 rue de Touloupry.
- La propriété bâtie, cadastrée AE 84, située 29 rue de la Madeleine.

Une réunion des élus s'est tenue le mardi 23 septembre sur le PlUi-H (carnets d'intentions) et les futures modifications à apporter.

Une enquête publique est en cours pour le projet de schéma de cohérence territoriale (SCOT) du vendredi 10 octobre 2025 au mercredi 12 novembre 2025.

L'enquête publique unique portant sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et sur la

création de Périmètres Délimités des Abords à Morlaix a débutée le 22 septembre 2025 et s'est terminée le 22 octobre 2025.

La commune s'engage dans la mise en place d'un banc rouge, symbole de la lutte contre les féminicides. Depuis de nombreuses années, la lutte contre les violences faites aux femmes est au cœur des actions portées par Morlaix Communauté, notamment lors de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Mais face à la gravité et à la répétition de ces violences, il est de notre responsabilité de donner à cet engagement une visibilité pérenne et partagée dans l'espace public. Cette action collective nous permettra de disposer de ces bancs symboliques pour le 25 novembre 2025, date de la Journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes.

La commune a signé un devis avec la société Systematic pour la fourniture et la pose d'un système de vidéoprotection pour un montant de 30 509.40 HT sur 5 sites (école, mairie, salle stérédenn, salle et terrain de sports, service technique et parc de kernitron) pour 28 caméras au total. Le Conseil Départemental a voté une subvention de 18 800 € le 15.10.2025. Les élus précisent que les enregistrements seront gardés 1 mois et seront visionnés en cas de réquisition de la gendarmerie sur des plaintes.

Le Dossier de Consultation pour les Entreprises (du DCE) pour les travaux à l'église St Mélar est en cours de finalisation par le Cabinet en charge du projet (Candio-Lesage)

La consultation sera lancée début novembre. La commune retient la société DEKRA pour 3 mission ; la mission SPS pour 2 980 € HT, la mission CT pour 2 970 € HT et la mission plomb et amiante pour 995 € HT.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) vient rencontrer les élus. Cette dernière a mis en place des fissuromètres à la Chapelle de Kernitron. Des mesures vont être réalisées sur une période de 1 an. Des travaux importants sont à prévoir. Du gazon vient d'être posé sur une partie du cimetière.

Les travaux de voirie sur la rue de Poul an Od et la rue du 19 mars 1962 sont en cours de finition. Des choses sont à revoir sur les travaux de la Rue de Poul an Od. L'entreprise TP du Trégor va enlever les pavés devant l'église pour limiter les vibrations engendrées sur l'église St Mélar.

Le Syndicat de Voirie va refaire le chemin de la route de Plouézoch et une convention sera signée avec le Conseil Départemental pour la route de Plougasnou.

Le Conseil Municipal constate la désaffection de fait de chemin ruraux et autorise la maire à lancer la procédure de cession des chemins ruraux. Une enquête publique sera lancée sur ces projets à Kéradennec, Ker Ar Stang et Kergadiou Huella.

Le Conseil Municipal valide les conditions de cessions des chemins ruraux en cas d'achat ou de régularisation par un particulier : la commune prend en charge des indemnités du commissaire enquêteur et les frais d'arpentage et d'acte notariés sont à la charge de l'acquéreur. Le prix du terrain constructible est fixé à 1 € le M2 et le prix du terrain non constructible est fixé à 0.30 € le M2.

Des régularisations d'emprise sur voirie sont en cours à Kerguillerm, Pen Ar Rhun, au 21 rue des Aigrettes et à Kermouster.

Le CMJ finalise la fin du projet pour son séjour à Barcelonne. Il mène aussi des actions avec L'EHPAD de Lanmeur. Les CMJ du secteur vont réaliser durant 1 journée (le midi et le soir) la pesée des déchets à L'EHPAD de Lanmeur, dans le cadre de la loi Egalim et ils vont monter 1 projet vidéo.

Le Conseil Municipal valide une subvention de 1 500 € pour un séjour scolaire avec nuitée pour les élèves des classes de GS-CP bilingue et monolingue, qui se déroulera du mardi 7 avril au jeudi 9 avril 2025 au centre Keravel à Plougasnou.

Les effectifs dans les établissements scolaires baissent et suivent la tendance nationale ; Les effectifs de l'école ND de Kernitron sont de 73 élèves, dont 22 élèves en maternelle (8 de Lanmeur) et 51 élèves en primaire (23 de Lanmeur).

Les effectifs de l'Ecole publique sont de 145 élèves au total dont 44 viennent des communes extérieures).

Les effectifs du collège sont de 308 élèves en 2025 (329 collégiens en 2024 et 367 collégiens en 2023).

La Commune a opté pour la convention de participation avec le CDG 29 dans le cadre de la prévoyance Santé, qui devient obligatoire à compter du 01.01.2026. La somme fixée est de 25 € par agent et par mois.

La Commune augmente a 35 € par mois et par agent la participation pour la prévoyance salaire.

Le Conseil municipal valide une subvention de 145 € pour le financement du fonctionnement du RASED (Réseau d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficultés), pour l'exercice 2025, qui intervient dans les écoles de la Commune.

Les divers tarifs communaux ont été fixés par le Conseil Municipal à compter du 01.11.2025.

Un concours Fleurissons Lanmeur a été lancé par la commune au mois de juin dernier. Une remise des lots est organisée au jardin partagé. Ce concours a été organisé suite aux ateliers citoyens. Il comporte six catégories afin de permettre à tout le monde de participer, même aux Lanmeuriens qui n'ont pas de jardin.

Retrouvez l'ensemble des Conseils Municipaux sur lanmeur.fr

Le Lanmeur lien
VILLE
Lanmeur
La campagne au bord de la mer